

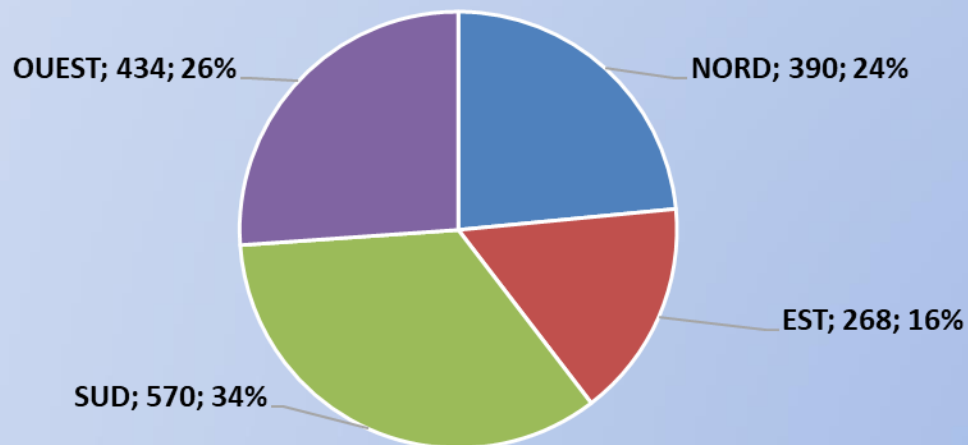
**COMMISSION CONSULTATIVE
DEPARTEMENTALE DE SECURITE
ET D'ACCESSIBILITE**

15 AVRIL 2021

RECENSEMENT DES ERP

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2020			
TOTAL	1ER GROUPE	2EME GROUPE	ERP VISITABLES
2 942	1 604	1 338	1 662

REPARTITION DES ERP VISITABLES
PAR ARRONDISSEMENT



REPARTITION DES ERP SOUMIS A VISITES

Catégorie	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	total
NORD	24	59	138	145	24	390
EST	7	32	118	90	21	268
SUD	20	74	192	236	48	570
OUEST	14	48	150	195	27	434
TOTAL	65	213	598	666	120	1662
Pourcentage	4 %	13 %	36 %	40 %	7 %	

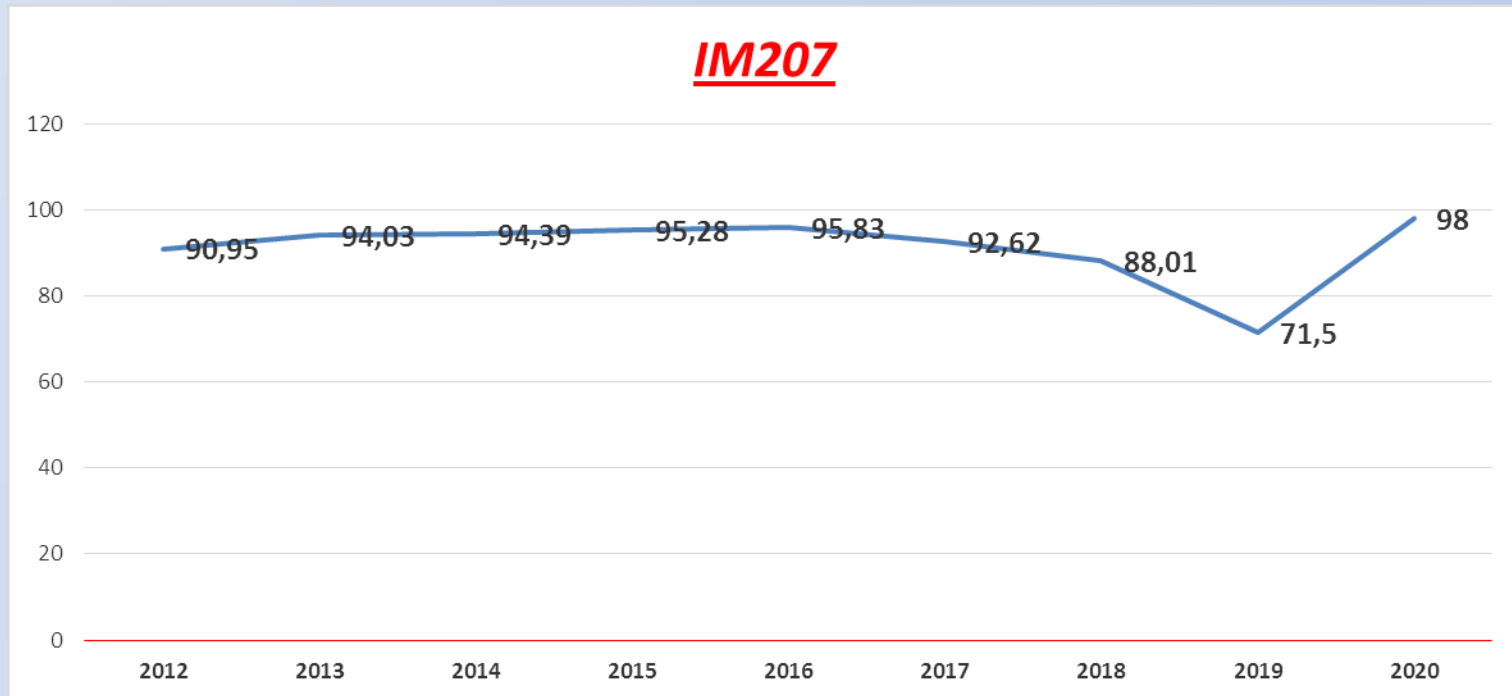
BILAN DES VISITES PERIODIQUES 2020

ARRONDISSEMENTS	NORD	EST	SUD	OUEST	TOTAL
Nombre de visites réalisées	95	64	107	86	357
Nombre de visites prévues	101	69	113	88	365
Taux de réalisation	94 %	93 %	95 %	98 %	98 %

LES MOTIFS DES ANNULATIONS DE VISITES DE 2020

COMMUNES	ELU	COVID	FEU DU MAIDO	EXPLOITANT	TOTAL
ST DENIS	3	1			4
STE SUZANNE	1				1
STE MARIE				1	1
ST BENOIT		1			1
PLAINES DES PALMISTES				1	1
SALAZIE			3		3
ST JOSEPH			1		1
ST LEU		1			1
TOTAL	4	3	4	2	13

EVOLUTION DU TAUX DU RESPECT DES VISITES SOUMIS A OBLIGATION DE CONTRÔLE 2011 A 2020

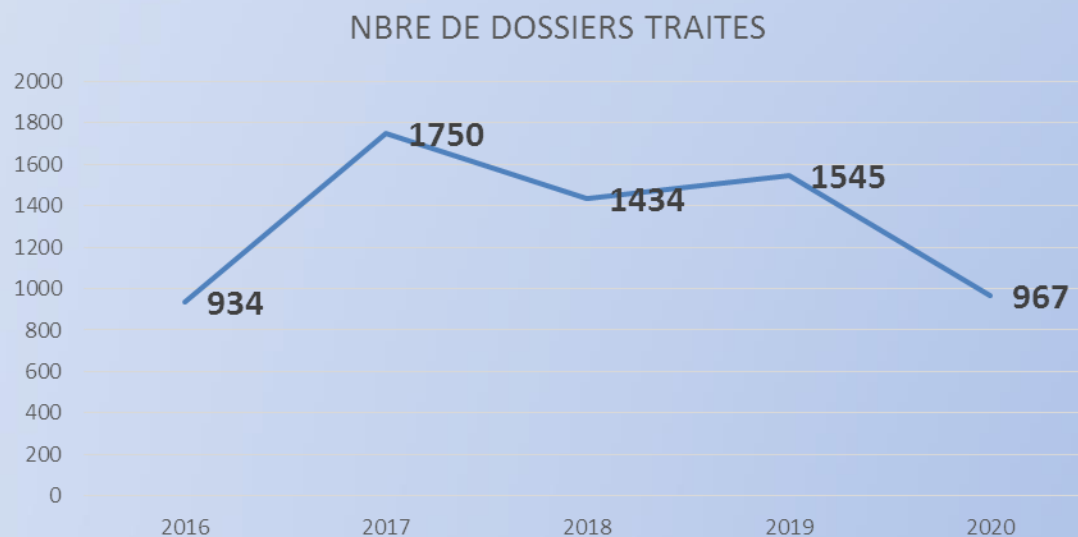


BILAN DES VISITES NON PERIODIQUES EN 2020

TYPE DE VISITE	NORD	EST	SUD	OUEST	TOTAL
CONTRÔLE	45	33	7	108	193
OUVERTURE	11	5	10	14	40
RECEPTION DE TRAVAUX	28		5	11	44
INOPINEE	10	19	6	6	41
TOTAL	94	57	28	139	318

ERP-IGH : BILAN DEPARTEMENTAL DES COMMISSIONS D'ETUDES DE 2020

COMMISSIONS	NORD	EST	SUD	OUEST	S/COM	TOTAL
NBRE DE SEANCES	12	9	12	11	9	53
NBRE DE DOSSIERS	166	115	232	241	213	967

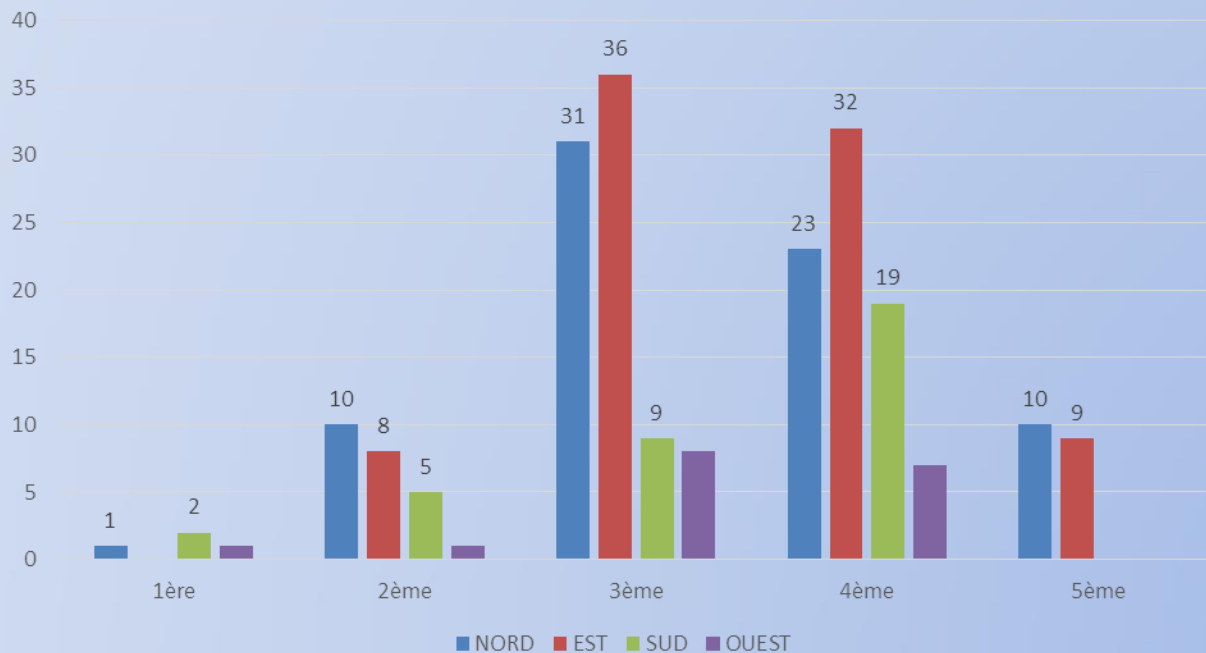


REPARTITION DES ERP PAR TYPE AVEC SON POURCENTAGE D'AVIS DEFAVORABLE

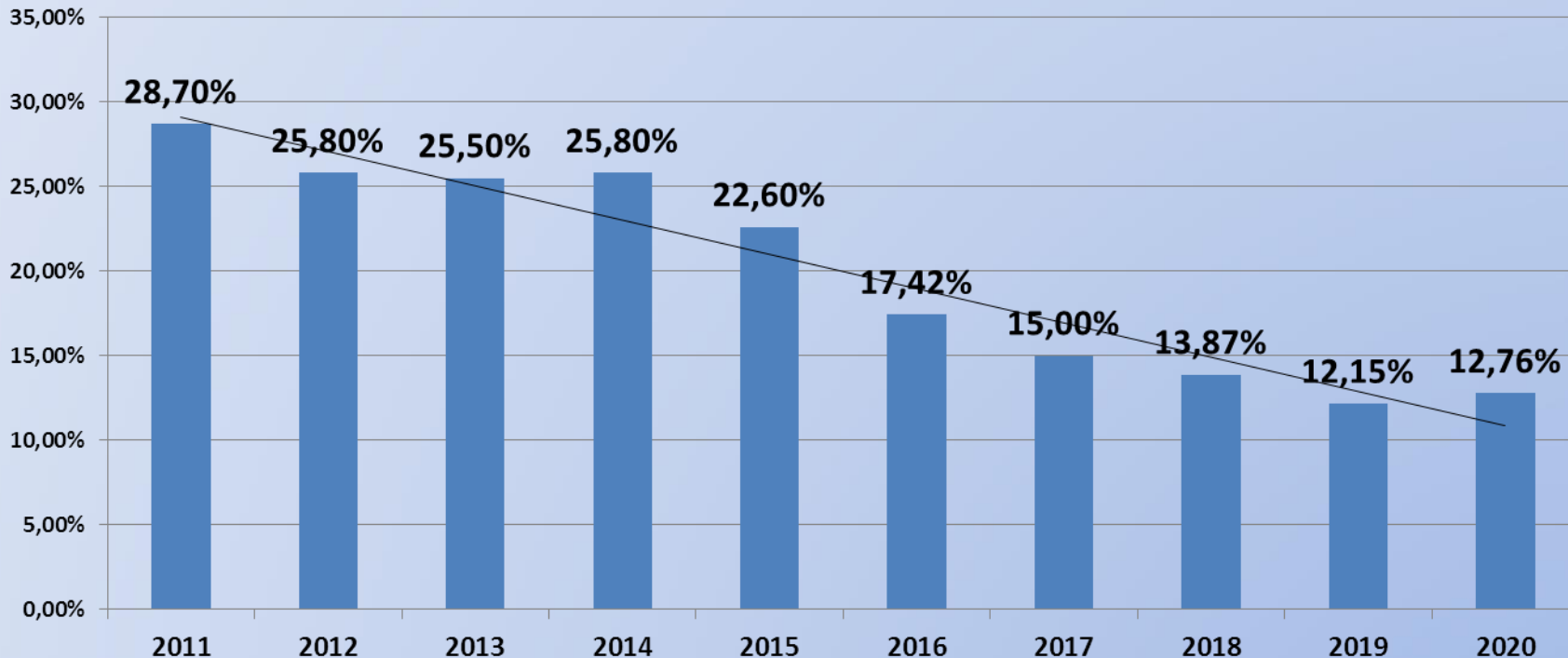
TYPE	NOMBRE	SOUMIS A VISITE	NBRE DE DEF	%
J	63	63	12	19,05%
O	95	95	8	8,42%
U	53	29	1	3,45%
RH	72	72	11	15,28%
REF	57	57	0	
PO	1	1	1	100,00%
L	365	185	26	14,05%
M	431	261	38	14,56%
N	288	74	13	17,57%
P	50	39	7	17,95%
R	901	560	57	10,18%
S	26	11	0	
T	16	4	0	
V	139	99	17	17,17%
W	159	20	9	45,00%
X	110	68	10	14,71%
Y	7	4	0	
EF	1	1	0	
EP	4	4	0	
GA	1	0	0	
PA	98	12	2	16,67%
CTS	2	2	0	
PS	2	1	0	
TOTAL	2941	1662	212	12,76%

NOMBRE D'ERP SOUMIS A VISITE SOUS AVIS DEFAVORABLES PAR CATEGORIE

Catégorie	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	total IM 21402
NORD	1	10	31	23	10	75
EST		8	36	32	9	85
SUD	2	5	9	19		35
OUEST	1	1	8	7		17
TOTAL	4	24	84	81	19	212
POURCENTAGE	0,24 %	1,4 %	5,05 %	4,87 %	1,43 %	12,75 %



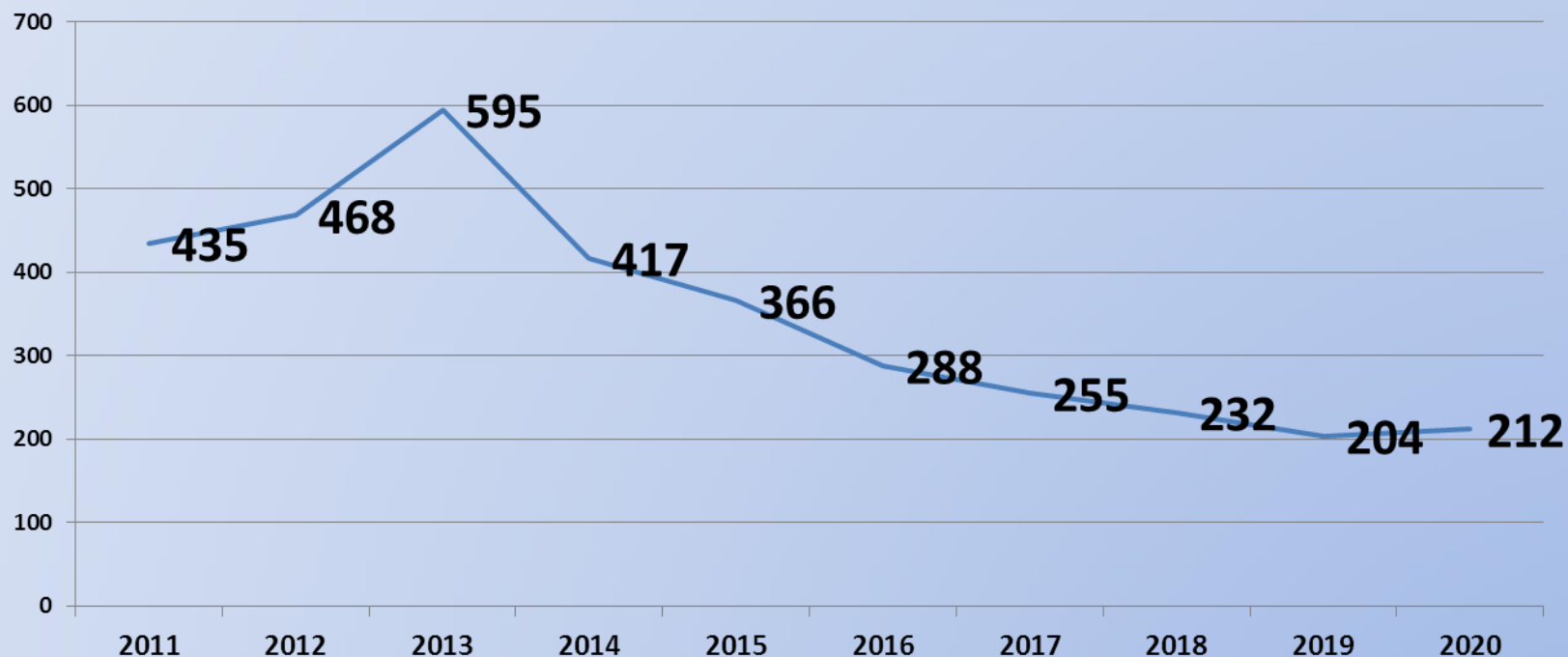
EVOLUTION DES ERP SOUS AVIS DEFAVORABLES



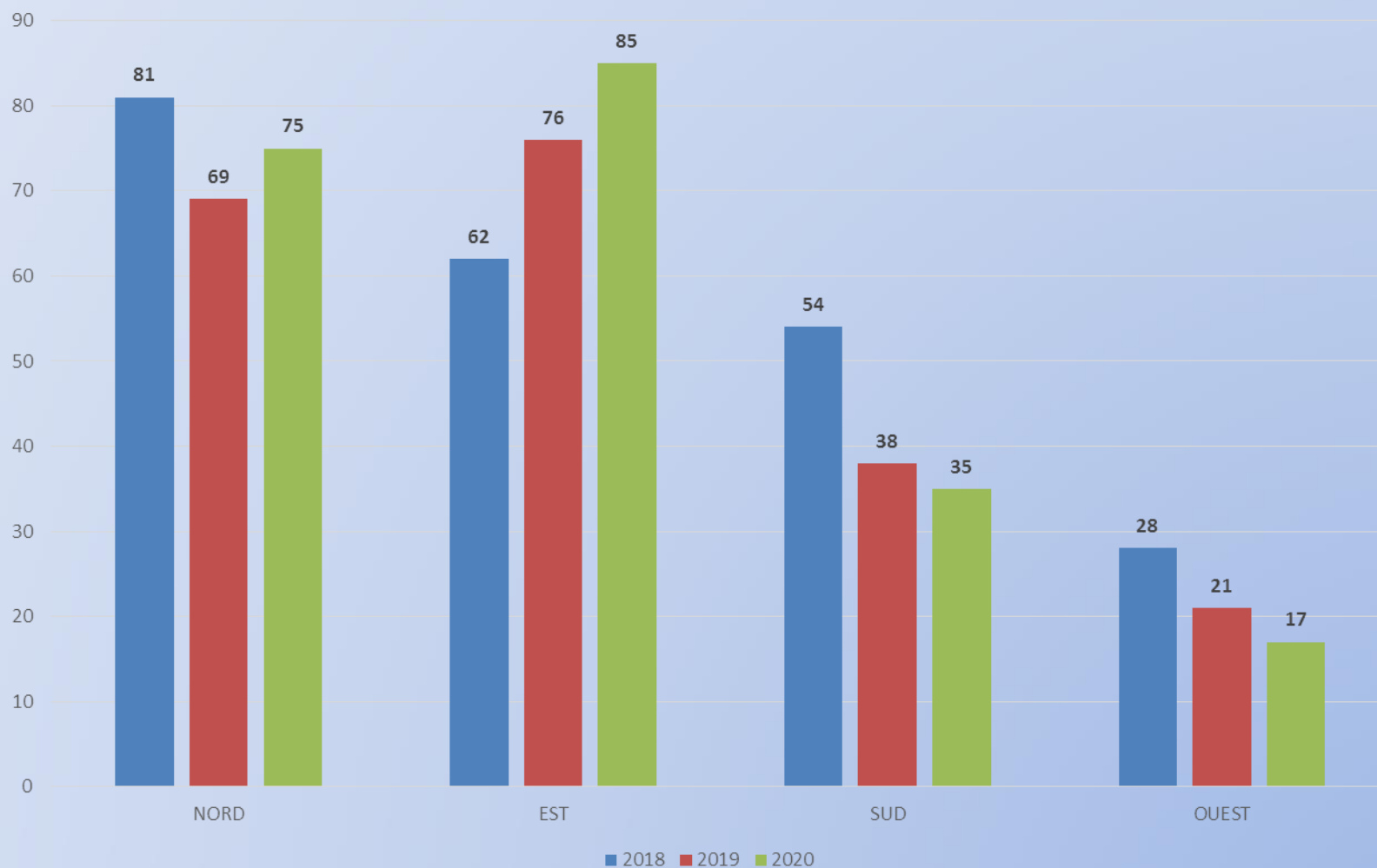
CONSTAT

**Taux d'ERP sous avis défavorable en légère hausse au plan Départemental en 2020 :
9 établissements de plus sous avis défavorable**

IM 21402 : EVOLUTION DU NOMBRE DES ERP SOUS AVIS DEFAVORABLES



EVOLUTION DES AVIS DEFAVORABLES PAR ARRONDISSEMENT DE 2018 A 2020



EVOLUTION DES AVIS DEFAVORABLES PAR COMMUNE 2019/2020

SECTEUR NORD

COMMUNES	DEF 2020	Par secteur 2019	EVOLUTION 2018/2019	J	O	U	RH
ST DENIS	63	75	+ 2	3	8	1	3
STE MARIE	3		+ 2	1			
STE SUZANNE	9		+ 2	1			1

AU 11/03/2021 : 76 ERP (+ 1)

EVOLUTION DES AVIS DEFAVORABLES PAR COMMUNE 2019/2020 SECTEUR EST

COMMUNES	DEF 2019	Par secteur 2020	EVOLUTION 2019/2020	J	O	U	RH
ST BENOIT	38	85	+ 7	1			1
ST ANDRE	37		+ 1	4			3
SALAZIE	2		0				
BRAS PANON	1		+ 1				
STE ROSE	6		0				
PLAINE DES PALMISTES	1		0				

Au 11/03/2021: 89 ERP (+ 4)

EVOLUTION DES AVIS DEFAVORABLES PAR COMMUNE 2019/2020

SECTEUR OUEST

COMMUNES	DEF 2020	Par secteur 2020	EVOLUTION 2018/2019	J	O	U	RH
ST PAUL	5	17	- 3				1
LE PORT	7		0				
LA POSSESSION	0		0				
ST LEU	5		- 1				
TROIS BASSINS	0		0				

Au 11/03/2021 : 16 ERP (- 1)

EVOLUTION DES AVIS DEFAVORABLES PAR COMMUNE 2019/2020 SECTEUR SUD

COMMUNES	DEF 2020	Par secteur 2020	EVOLUTION 2019/2020	J	O	U	RH
AVIRONS	0	35	0				
CILAOS	0		0				
ENTRE DEUX	0		0				
ST LOUIS	5		0				
ETANG SALE	0		- 1				
ST PHILIPPE	1		- 1				
TAMPON	11		+ 2				1
PETITE ILE	0		0				
ST JOSEPH	7		- 1				
ST PIERRE	11		- 1				

Au 11/03/2021 : 35 ERP

15 ERP AVEC UN NIVEAU 4 EN 2020

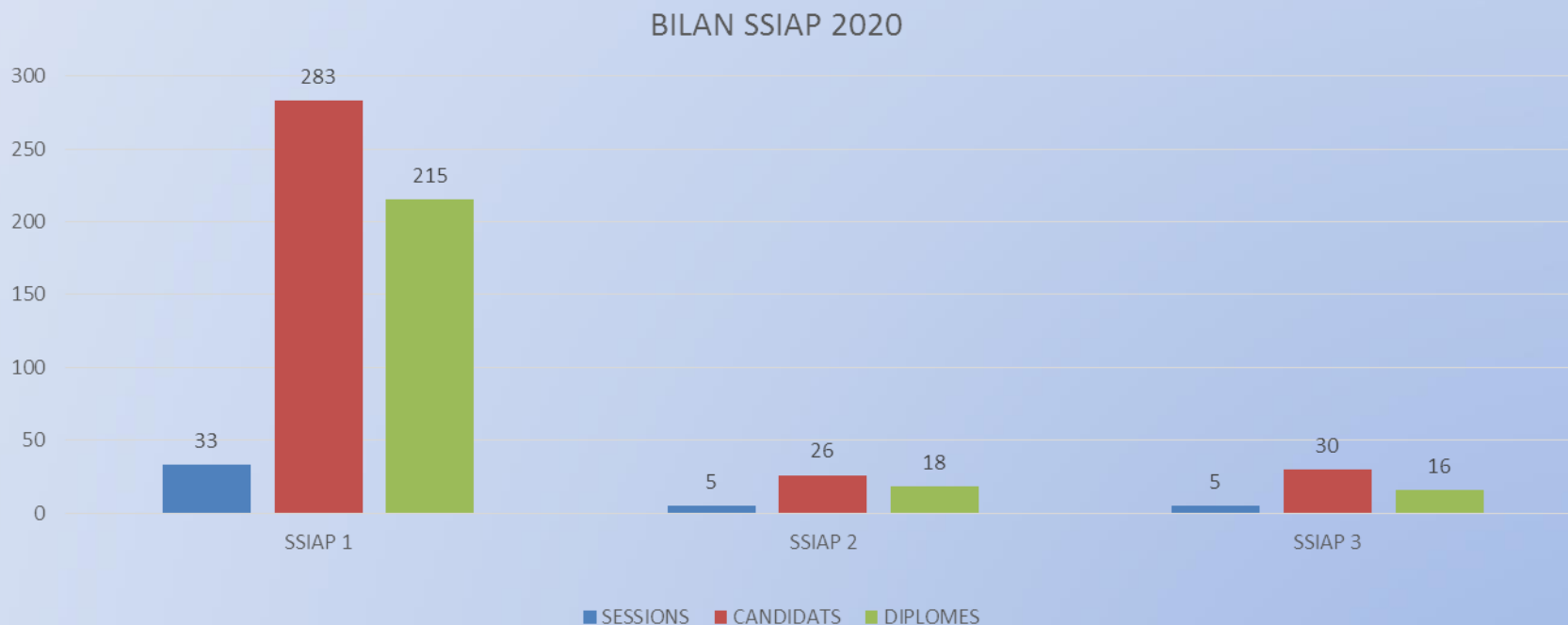
COMMUNE	LIBELLE	TYPE	CAT
ST PIERRE	LE SHAMROCK'S	P	4
LE PORT	BATIMENT ANELARD	N	3
ST LEU	COMMERCE LEADER PRICE DE SAINT LEU	M	3
ST LEU	SALLE DES FETES LA CHALOUBE ET GYMNASE NOE PHALARIS	L	3
ST PAUL	ESCAPADE PLONGEE & DLD STORE	W	5
ST PAUL	RESTAURANT LE CHOKA BLEU	N	3
ST DENIS	PENSION GRONDIN	J	5
ST DENIS	MAGASIN JC CENTER	M	3
STE MARIE	ECOLE ELEMENTAIRE DE FLACOURT	R	4
BRAS PANON	ASSOCIATION ARKKIAM	J	5
ST ANDRE	PENSION NOUT KAZ	J	5
ST ANDRE	PENSION NID D'ANNIE	J	5
ST ANDRE	PENSION FLEUR D'ACCUEIL	J	5
ST ANDRE	PENSION DIJOUX FLORINE	J	5
ST ANDRE	PENSION DE FAMILLE VIRAPIN	J	5

LES GITES GARDES DE LA RÉUNION

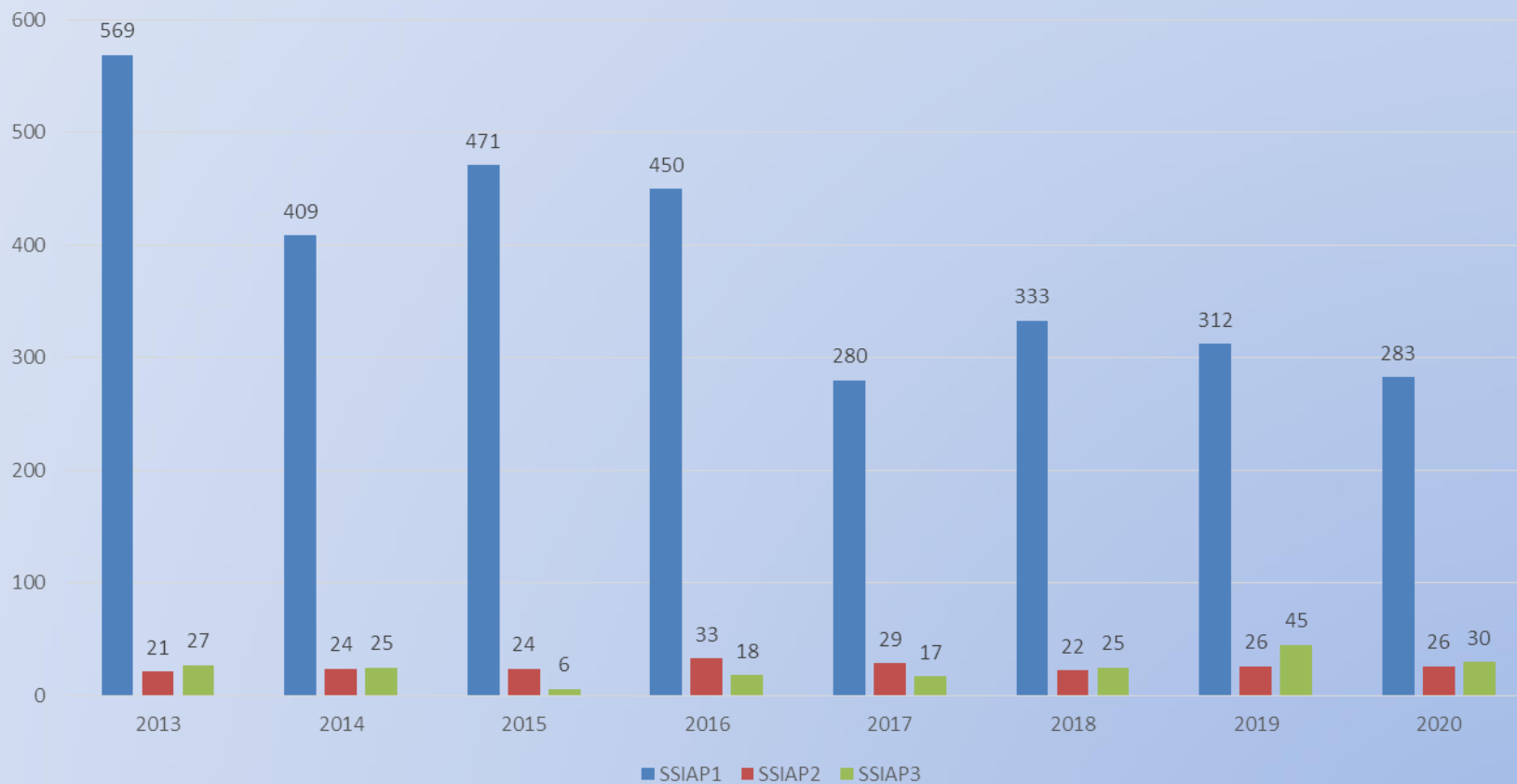
NOMBRE	NBRE DE COUCHAGES > 40	NBRE SOUS AVIS DEFAVORABLE	RESTE A VISITER
70	2	0	37 SOIT 53 %

COMMUNE	ADRESSE	NOM DE L'EXPLOITANT	DATE VISITE	AVIS	NBRE DE COUCHAGE
SAINT-DENIS	Plaine des Chicots	BONALD José (gîte de la Roche Ecrite) AGGM	13/06/16	FAVORABLE	42
SAINTE-ROSE	Pas de Bellecombe	PICARD Yves (gîte du Volcan) AGGM	03/09/2018	FAVORABLE	56

BILAN DES EXAMENS SSIAP 2020



EVOLUTION EN NOMBRE DE CANDIDATS SUR 8 ANS



Installation de panneaux photovoltaïques (PV) sur les ERP

Constat:

- développement important du PV sur la décennie (passage de 39 à 45 % de la part des énergies renouvelables.)
- découverte d'installations sur les ERP sans que la commission de sécurité n'ait été consultée.
- les exploitants/RUS ne sont pas au courant de l'installation de PV sur leurs établissements alors qu'ils ont une responsabilité vis-à-vis de l'art R 123-3 du CCH
- non mise en œuvre de la procédure d'AT au titre du CCH

Propositions:

1) courrier Préfecture à l'attention des communes pour rappeler l'importance de la procédure au titre du CCH

Lorsque les travaux ne justifient pas une demande de PC au titre du CU mais une simple DP, deux procédures doivent se mettre en place (ordonnance du 8 décembre 2005 portant sur la réforme des autorisations d'urbanisme)

- celle de la DP au titre du CU
- celle de l'AT qui concerne le CCH

les délais d'instruction sont très différents (1 mois pour la DP et 4 pour l'AT)

2) réalisation et diffusion d'un guide des installations des PV sur ERP, qui rappelle et précise les règles à suivre.

Exercices d'évacuation dans les établissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances et centres de loisirs sans hébergement (type R)

- Depuis 2015 multiplication des exercices : PPMS risques majeurs, PPMS attentat-intrusion et exercices de sécurité incendie
- Rappel:

Article R33 du règlement de sécurité (arrêté du 13 janvier 2004)

Des exercices pratiques d'évacuation doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire ou universitaire, lorsque l'établissement comporte des locaux réservés au sommeil, des exercices de nuit doivent également être organisés; le premier exercice doit se dérouler durant le mois de la rentrée.

Ces exercices ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie.

Pour cela, ils doivent être représentatifs d'une situation réaliste préparée à l'avance et être l'occasion d'une information des élèves et du personnel.

Les conditions de leur déroulement et le temps d'évacuation doivent être consignés sur le registre de sécurité.

* Actuellement les CSA demandent 3 exercices ou 6 si internat (circulaire n°84-319 du 3/09/1984)

- Les directions souhaitent réduire ces derniers
- Proposition : la Préfecture sollicite l'académie dans l'objectif qu'elle décline son objectif sur sa politique d'exercices de sécurité incendie, dans le respect de l'art R33